

Aux commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de Saint-Michel-des-Saints,

Nous sommes un jeune couple d'occasionnels villégiateurs de la Haute-Matawinie et nous envisagions, au passé, de nous y installer. La quiétude et la beauté d'un milieu demandent peut-être plus d'imagination et d'effort pour être monétiser que la « simple » extraction d'un minerai, mais nous espérions que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints capitaliserait sur ces richesses rares et pleinement renouvelables au lieu de se tourner vers une industrie aux profits éphémères, aux méthodes ravageuses et à la contribution fiscale minime.

Ce projet est en effet comparable à Osisko dans son envergure, et ne peut donc nullement être qualifié de « carrière », comme s'est étrangement plu à le répéter l'actuel maire de Saint-Michel, lui-même présenté comme un membre de l'équipe Nouveau Monde Graphite sur leur site web. Sous prétexte de revitaliser Saint-Michel, ce projet minier enverra l'économie locale déjà moribonde aux soins palliatifs pendant 26 ans tout en dynamitant, au propre comme au figuré, l'écologie locale. Que « créera »-t-il, ce projet, au juste ? Quelques emplois temporaires, beaucoup de déchets au potentiel de pollution considérable, des profits qui ne ruisselleront pas (merci à la législation de complaisance canadienne, comme dirait Alain Deneault), du bruit et du trafic routier qui gâcheront l'écotourisme dans l'immédiat, et un grand , un immense trou, qu'on voudrait remplir par avance de promesses toutes aussi creuses.

Il est annoncé que le graphite extrait servira, en partie, à fabriquer des batteries de voitures électriques. *En partie*, puisque le « virage vert » tant souhaité par la génération montante n'est évidemment pas la motivation première du projet minier, mais simplement la source d'*une partie* de la demande de graphite. Présenter comme un réel souci environnemental cette possible utilisation de la ressource, qui ne dépend aucunement de l'entreprise chargée de son extraction, est une tentative de *greenwashing* proprement affligeante. Sans parler des cellules de confinement expérimentales dont les tests tardent de manière aussi inquiétante que peu surprenante, ou du « résumé » de l'étude d'impact, faisant 123 pages de texte si peu vulgarisé qu'on le croirait volontairement obscur (signé SNC-Lavalin, ce « fleuron » québécois qui n'a plus besoin de présentation).

Tuer la poule aux œufs d'or : ouvrir le ventre de la Haute-Matawinie et endommager pour des décennies son immense potentiel écotouristique. Si une fraction de ce qui a déjà été investi dans la promotion de ce projet minier avait servi à mettre en valeur ses montagnes, forêts et cours d'eau, la région pourrait aujourd'hui rivaliser de charme avec Charlevoix.

Pour toutes ces raisons, qui nous portent à croire que cette mine est un désastre annoncé aussi bien sur le plan écologique qu'économique, nous demandons au gouvernement du Québec de se rétracter de ce projet minier et de poser un regard nouveau sur les ressources et les besoins de la Haute-Matawinie.

Roxanne Dulong

Michaël Magny